

Fiche n°

1

Mise à jour

15/11/07

Sommaire:

- Une fiche représentant une notion, un concept, un aspect spécifique de la législation.
- Choix et traitement en lien avec l'ISP.
- Une fiche brève recto-verso, mais des références.
- Un portefeuille progressif.
- Des thèmes qui dépendront de vous.

Des fiches thématiques à venir...



De quoi parle-t-on?

Qu'est-ce qu'il faut faire?

Qui fait quoi?

Qui est responsable de quoi?

Quand... et comment s'y prendre?

Comment savoir...?

Comment faire...?

Des fiches

L'information ne vous a sans doute pas échappé: dans le cadre du plan d'actions de l'Interfédération 2008-2010, la dynamique de l'action « bien-être et sécurité » est relancée!

Nous voici aujourd'hui à l'orée de l'un des développements programmés: la réalisation et la mise en ligne progressives de fiches thématiques. Vous en avez le modèle sous les yeux!

Notez que cette première née n'a d'autre intention que d'introduire notre démarche et de vous présenter le fonds et la forme des fiches qui vont suivre.

En ce qui concerne la forme des fiches, à vous de juger.

Pour le fond, une thématique en lien avec la réglementation du bien-être, au contenu adapté et pertinent pour le secteur de l'ISP, le tout

présenté de manière concise, et de façon progressive en vue d'alimenter pas à pas la constitution à moyen terme d'un portefeuille de référence.

Voici comment, en une phrase, nous résumerions les critères retenus en comité d'accompagnement inter-fédé.

Reprenons-les un à un et ce faisant, donnons du sens à ce projet.

Thématiques

Chacune des fiches que nous vous proposerons portera sur une thématique réglementaire précise, un aspect, un concept qui pose question...

En voici quelques exemples:

le bien-être au travail; l'analyse des risques; le plan quinquen-

nal de prévention; le plan d'action annuel; le SIPP; le SEPP; les contrôles techniques; la surveillance médicale; les catégories d'entreprises; les rapports du SIPP; le conseiller en prévention (qui? quel niveau de formation requis? quelles missions?); les responsabilités

des parties; les travaux d'entreprises extérieures; les chantiers temporaires ou mobiles; les stages en entreprise; l'accueil d'un nouveau travailleur; les équipements de protection; les accidents de travail; la signalisation de santé et de sécurité; l'amiante; etc.

Pertinentes et Adaptées

Chaque fiche opérera un zoom sur un point de la législation. Ajoutons que les thèmes abordés seront sélectionnés en fonction de leur pertinence pour le secteur, et qu'ils seront traités en vue d'en maximiser la compréhension par toutes et tous.

Ainsi, s'il nous semble important de proposer des thématiques réglementaires ajustées au secteur de l'ISP et principalement axées vers une vulgarisation d'aspects de la législation du bien-être, cela a deux implications. D'une part, nous ne couvrirons pas l'ensemble de la réglementation, d'autre

part il nous sera rarement possible d'être exhaustif.

Qu'à cela ne tienne! Nous vous orienterons toujours vers les textes légaux et des références documentaires pour celles et ceux qui souhaiteraient approfondir la question. Par ailleurs, cela nous permet de rencontrer

Interfédération des
Organismes de
Formation et d'In-
sertion Wallonie -
Bruxelles asbl

Rue Marie-Henriette 19-21
B-5000 Namur
Tél: 081 74 32 00
Fax: 081 74 81 24
secretariat@interfed.be
www.interfed.be

Avec le soutien de la
Région Wallonne et du
Fonds Social Européen



Concises

Un aspect ciblé donc, que nous résumerons par soucis de clarté et pour vous permettre d'en saisir rapidement les tenants et les aboutissants.

Un outil de sensibilisation également, en ce que ces fiches sont une porte d'entrée dans une réglementation parfois fastidieuse, dispersée... voire rébarbative diront certain(e)s.

Bref, nous les voulons synthétiques pour être lisibles et attractives, pour aller à l'essentiel tout en ne sacrifiant pas à la réalité de la complexité éventuelle du point traité.

Concrètement, cela se traduira par une information tenant sur une fiche recto-verso agrémentée, en marge du texte, de références renvoyant au Code et à

la loi sur le bien-être au travail.

Ainsi, plutôt que de noyer le lecteur sous une masse d'informations, nous ferons une fiche brève, quitte à ce qu'elle en appelle une autre... ce qui nous amène au point suivant.

Progressives

La notion de «bien-être au travail», cet arbre qui cache la forêt, sera notre porte d'entrée et fera l'objet de notre prochaine fiche. Celle-ci renvoyant à d'autres notions, chacune d'entre elles pourra ensuite faire l'objet d'une fiche spécifique, et ainsi de suite.

Souhaitant coller avec le secteur de l'ISP, partant notam-

ment des questions qui nous ont été posées jusqu'à présent, nous nous attèlerons prioritairement à certains aspects. Ainsi, les fiches se succéderont pour former progressivement un ensemble où *l'accident du travail* pourra succéder à *l'accueil du travailleur*, et *l'analyse des risques aux travaux d'entreprises extérieures...*

A moyen terme cependant, un aspect pouvant renvoyer à un ou plusieurs autres ayant déjà fait l'objet d'une fiche, les fiches pourront se renvoyer les unes aux autres pour tisser une toile... Des liens hypertexte feront les connexions nécessaires, et une table des matières reprendra l'ensemble.

Une référence en devenir à laquelle vous participez

Soucieux que les fiches que nous vous proposerons répondent aux questions que vous vous posez et que leur contenu colle aux réalités sectorielles, nous vous invitons vivement à continuer de nous faire part des aspects de la législation du bien-être que vous souhaitez voir traités.

Nous sommes également à votre disposition pour répon-

dre à toute demande d'information complémentaire que susciterait une fiche.

Personnes de contact: François Xhaard (conseiller en prévention pour le compte de l'Interfédération, permanent à CAIPS) et Jean-Luc Vrancken (mandataire sécurité pour l'Interfédération).

Voir les coordonnées ainsi que

les noms des mandataires au comité d'accompagnement « sécurité » en marge de cet article.

Toutes vos remarques présentes et à venir sont les bienvenues!

*La notion de
« Bien-être »
... l'arbre qui
cache la forêt*

Membres du comité
d'accompagnement
« sécurité »

Eric Albertuccio
(AID)
Véronique Dupont
(LIRE & ECRIRE)
Patrick Truccolo
(ACFI)
Jean-Luc Vrancken
(Mandataire sécurité)
Dan Wendorf
(ALEAP)
François Xhaard
(CAIPS)

CONTACT

François Xhaard

C.A.I.P.S. asbl
Rue E. Malherbe 18
B-4400 Flémalle
Secrétariat: 04 337 89 64
Ligne directe: 04 330 18 87
Fax: 04 330 18 80
securite.interfede@skynet.be



Retrouvez l'ensemble des services développés dans le cadre de l'action *sécurité* de l'Interfédération (conseils et visite des lieux de formation, actualité, formations...) sur <http://www.interfede.be> ou par mail securite.interfede@skynet.be